



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 27 juin 2023 à 10h00mn, à l'auditorium de la Maison des Entreprises (siège de la CGECI) sise au Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 ■ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022
- 2 ■ Approbation du bilan et des comptes 2019, 2020 et 2021 aux normes IFRS
- 3 ■ Lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire (Articles 831-2 et 831-3 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique).
- 4 ■ Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- 5 ■ Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique et approbation des conventions mentionnées à l'article 438 précité.
- 6 ■ Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
- 7 ■ Quitus aux Administrateurs
- 8 ■ Ratification de la cooptation d'Administrateurs
- 9 ■ Nomination d'Administrateurs
- 10 ■ Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs conformément à l'article 431 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique.
- 11 ■ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Conseil d'Administration